

Octobre 2024

# INFO TOIRAC

## Le mot du maire pour passer l'hiver !

Ça y est, l'automne est là. Après un été pas très réjouissant du point de vue du climat, espérons que cette arrière-saison soit meilleure. Nous avons connu malgré tout de belles animations et pas mal de passage dans notre village durant juillet et août, notamment lors des marchés du mercredi, avec aussi quelques petits problèmes de parking. C'est vrai que la commune ne possède pas d'espace suffisamment grand pour accueillir beaucoup de véhicules...à réfléchir ?

Quelques animations vont se poursuivre encore cet automne, profitez-en.

Je voudrais revenir sur quelques principes de « civilité » et de respect des règles qui permettent un meilleur « vivre ensemble ».

Nous sommes en tant que citoyen(nes) contraint(e)s de respecter les lois et la réglementation de tous nos services, ce n'est pas toujours facile. Dans notre village, les seuls petits problèmes se trouvent au niveau des points de collecte des ordures ménagères et dans tout ce qui touche la végétation.

Au niveau des AM (ordures ménagères), nous essayons de rappeler les règles du tri des déchets, avec des panneaux affichés sur place, et il y a toujours des objets et du matériel qui n'ont rien à faire dans les containers mais à déposer en déchetterie. Le SYDED, organisme en charge de nos déchets, nous demande également de ne pas mettre de déchets organiques et végétaux dans nos sacs noirs et de composter (c'est obligatoire) pour diminuer notre tonnage d'OM. Vous savez aussi qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025 nous ne pourrons plus déposer en déchetterie les déchets de tonte et feuilles et les branchages devront être broyés, nous allons essayer de voir ce qu'il est possible de faire sur la commune.

Au niveau de la végétation, il faut savoir que les propriétaires de parcelles en bordure d'une voirie sont tenus d'entretenir les abords et d'éviter que la végétation ne déborde pas sur la voie.

Suite aux nombreux feux de forêt en période de sécheresse, il nous est demandé de faire respecter **l'Arrêté du 29 mars 2024 relatif aux obligations légales de débroussaillage pris en application de l'article L. 131-10 du code forestier**. Une réunion d'information s'est tenue le 27 septembre, avec peu de participants, pour demander aux habitants proches de parcelles boisées et aux propriétaires de ces parcelles l'**obligation** de débroussailler sur un rayon de 50 m autour de sa maison (que les parcelles concernées vous appartiennent ou pas).

« *La conscience est à la base de la civilité.* » ([Docteur Scott Peck](#)).

Tous ces points vont dans le sens d'un mieux vivre, je sais que beaucoup le respectent, mais il y a encore des progrès à faire pour certains, et merci pour vos efforts.

## **LA VIE MUNICIPALE :**

Patrimoine : Suite à la visite de Guillaume Bernard, conservateur des antiquités et objets d'Art, missionné par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) une demande de devis est en cours pour la réparation du toit de l'église et la restauration du retable.

Projet de composteur collectif, les personnes qui sont intéressées doivent se manifester (dernier rappel) afin d'envisager l'installation d'un composteur. Cela nous permettra d'envisager le volume nécessaire du composteur, le lieu et le fonctionnement adoptés.

**Petit rappel : la mairie est ouverte** au public les mardi après midi (14h45-17h45) et vendredi matin (8h30-11h45)

## **Commerce et service du village :**

- ★ Marché à la halle de l'ancienne gare, tous les mercredi de 17h à 19h - pain du fournil "à la volée", fromage "ferme de la Tuillière", légumes des jardins du "pois radis" et food truck burger " la casa de nana".
- ★ Retrouvez le food truck "la casa de nana" à l'ancienne gare les Lundi, Mercredi, Vendredi et dimanche de 18h à 20h30.
- ★ Le café restaurant Les Loupiotes sont ouvertes mardi et mercredi de 9h30 à 13h30, jeudi et vendredi 9h30 à 21h et Samedi de 10h à 21h
- ★ Marisol'Coiff, la coiffeuse itinérante, vient le jeudi de 9h à 12h, sur la place d village, et sur rendez vous : 07 68 76 60 08
- ★ Le point Poste aux Loupiotes est ouvert mardi et mercredi de 9h30 à 11h30, Jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 11h30 et de 16h à 18h.
- ★ Le transport à la demande : Un service de transport à la demande est mis en place , si vous êtes intéressés, renseignements en mairie.
- ★ Proposition aide à la personne par Émilie Péfaure : courses, ménage, accompagnement...  
contact : 06 32 05 89 81

## **ANIMATIONS, vie de village et vie associative :**

- ★ **La presse participative de jus de pomme** à st pierre a l'ancienne gare aura lieu le 24 octobre avec Terres paysannes : 2 kg de pomme donnent 1 litre de jus .  
Pour en savoir plus : <https://terrepaysanne.org/fonctionnement>

Et si vous voulez presser des pommes informer Sylvain : 06 16 03 65 64 qui vous dira quand venir ( matin ou après midi ) . Prévoir de participer au pressage . Chacun aide aux différents postes nécessaires au bon fonctionnement de la presse.



- ★ **Le Troc des plants et jardin** aura lieu le 11 novembre à 14h sur la place du village. Venez avec vos plantes, boutures, petit matériel de jardin à troquer. L'APE sera présente pour vendre du bon jus de pomme, si vous voulez passer commande envoyez un sms à Mélanie au 06 89 79 03 45 qui vous les apportera ce jour -à.
- ★ **Association du patrimoine** : Projet de sorties et de visite pour l'association du patrimoine, la visite guidée de Collonges la Rouge, mardi 05 novembre, ainsi que Carennac si le temps le permet.
- ★ Une association s'est créée : **les temps d'art rives du Lot**, elle regroupe des artistes dans différentes disciplines: peinture, photo, céramique, poterie. Ces artistes ont fait une expo cet été dans la salle Edmée Larnaudie, à cette occasion ils remercient chaleureusement toutes les personnes de la municipalité et de la bibliothèque qui ont aidé à sa préparation. Ils ont également exposé durant le mois d'août à l'EHPAD La Cascade à Cajarc.
- ★ **Sacha : conseiller numérique du centre social** La Locollective propose une initiation à l'informatique, le mardi matin, dans la salle François Furet (bibliothèque) il peut vous aider pour l'utilisation d'une tablette ou d'un smartphone, il est habilité pour accompagner et répondre à des questions administratives. le contacter pour prendre rendez- vous : 07 79 46 99 85
- ★ **La bibliothèque** est ouverte le mercredi de 14h à 16h, n'hésitez pas à venir emprunter des ouvrages, passer commande, via une livraison par la navette mensuelle.
- ★ **Le club intercommunal des aînés** : Le 08 août, les aînés sont allés voir le spectacle "Hier un village" à Flagnac. Le 20 septembre, sortie culturelle à Espalion et Bozouls. Les prochaines sorties seront au printemps.  
Rendez-vous est donné pour les anniversaires à Frontenac mardi 22 octobre et le goûter de Noël le mardi 17 décembre.  
Reprise de la gym au club des aînés le mercredi de 15h à 16h, dans la salle Edmée Larnaudie, renseignements auprès de Danielle

### *Le calendrier : dates à retenir*

<i>12 Octobre</i>	<i>15h-17h30 : Atelier initiation à la Lacto-fermentation (8 euros pour les aliments fournis) suivi d'un apéro dégustation. Inscription nécessaire.</i>
<i>24 octobre</i>	<i>8h30, pressage de pommes, à la halle SNCF</i>
<i>11-novembre</i>	<i>11 h cérémonie au monument aux morts, 14h troc de plantes</i>

